

# Lettre trimestrielle d'information

## ACTUALITES COMMISSIONS DE NORMALISATION :

Monsieur Axel KARAKACHIAN est désormais le président de la commission AH120

- **Famille d'équipements** : tout type d'appareils respiratoires de plongée et vêtements de plongée utilisés par des plongeurs professionnels et non-professionnels
- **Secteurs d'application** : tout type de plongée (plongée en scaphandre, plongée autonome, plongée souterraine, nage avec palmes, nage en eau vive, etc.)
- **Aspects couverts** : tous aspects, y compris les exigences fonctionnelles, des exigences de sécurité et des méthodes d'essais.

## ACTUALITES REGLEMENTAIRES : Certification des gants, bottillons et cagoules

- La question a été posée à la DDPP qui a confirmé que ces équipements sont des accessoires de plongée et des équipements de protection protégeant des risques de catégorie II donc soumis à certification.
- Le VG8 a également été sollicité afin de disposer d'une vision européenne, aucune réponse officielle n'a été apportée aux questions ci-dessous pour le moment :

« Questions VG8 :

1. Les cagoules, gants et bottes en néoprène sont-ils classés comme EPI relevant du règlement EPI (UE) 2016/425 en tant que composants interchangeables conformément à l'article 3 §1/b ?
2. S'ils sont classés comme EPI, de quelle catégorie d'EPI relèvent-ils : Cat I ou Cat II ?

Le VG8 demande que cette question soit examinée par le groupe de travail EPI afin qu'une décision formelle soit prise sur la classification de ces types d'EPI. »